

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Attestation de demande d'acompte AVP (2026)

Je soussigné (nom, prénom, qualité...) porteur :

Gérard Liot, Le Maire

siret : 211 600 242 00013

Sollicite l'acompte de 80% prévu à la convention du 28 décembre 2023 correspondant à un montant de :
11 200 € - onze mille deux cent euros.

Dans le cadre de l'attribution de l'AVP :

72 rue de la République – 16560 AUSSAC-VADALLE.

Et correspondant à : 4 locataires sur un nombre de 12 locataires accordés

Cet acompte sera déduit de la facture réelle définitive à envoyer en décembre au regard de la présence effective des locataires sur l'année 2026.

Pour servir et valoir ce que de droit

À Vadalle Le 08/01/2026

Nom, prénom, qualité



Le Maire,

Gérard LIOT